



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Service académique
d'information et
d'orientation

SAIO

VU l'article L612-3 du Code de l'Éducation

Modifié par la LOI N°2018-166 du 8 mars 2018
relative

à l'orientation et à la réussite des étudiants

Besançon, le 18 avril 2019

ARRÊTÉ 18-19/A002
Relatif à l'accueil des bacheliers professionnels dans les BTS de l'Éducation nationale
Lycées privés sous contrat

Article 1 : En tenant compte de la spécialité du diplôme préparé et des demandes enregistrées dans le cadre de la procédure de préinscription sur Parcoursup pour l'accès aux sections de techniciens supérieurs, le Recteur d'académie, Chancelier des Universités, a prévu l'accueil d'un pourcentage minimal de bacheliers professionnels.

Article 2 : Les pourcentages ont été fixés en concertation avec les directeurs des lycées ayant des sections de techniciens supérieurs, dans le cadre de la Charte « Convention de partenariat Expérimentation Admission des bacheliers professionnels en STS ». Ils constituent une indication minimum. A l'issue des phases d'admission en procédure normale sur la plateforme Parcoursup, il conviendra d'examiner prioritairement les candidatures de bacheliers professionnels en procédure complémentaire.

Le nombre de places réservées aux bacheliers professionnels dans les lycées privés sous contrat sont fixées comme suit, en annexe, à compter de la prochaine rentrée scolaire 2019.

Article 3 : Madame la Secrétaire Générale, Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'académie, Directeurs académiques des services de l'Éducation nationale des départements du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort, Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Le Recteur
Chancelier des Universités



Jean-François CHANET

Annexe

Capacités réservées aux bacheliers professionnels dans

les BTS des lycées privés sous contrat

Domaine	Spécialité/mention	Libellé établissement	Commune	Capacité	Taux de candidats Bacs Pro (%)	Nbre de places réservées aux Bacs pro
BTS - Production	Assistance technique d'ingénieur	Lycée Saint Paul	Besançon	16	25%	4
	Conception de produits industriels	Lycée Saint Paul	Besançon	16	17%	3
	Systèmes numériques - Option informatique et réseaux	Lycée Sainte Marie	Lons-le-Saunier	20	34%	7
	Techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire	Lycée Sainte-Marie	Belfort	24	6%	1
BTS - Services	Comptabilité et gestion	Institution Notre-Dame Saint-Jean	Besançon	34	3%	1
		Lycée Pasteur Mont Roland	Dole	45	37%	17
	Diététique	Lycée Notre Dame Des Anges	Belfort	32	3%	1
	Management Commercial Opérationnel	Institution Notre-Dame Saint-Jean	Besançon	32	38%	12
		Lycée Notre Dame Des Anges	Belfort	45	18%	8
	Négociation et digitalisation de la Relation Client	Lycée Jeanne D'Arc	Champagnole	30	19%	6
	Service et prestation des secteurs sanitaire et social	Lycée Pasteur Mont Roland	Dole	45	48%	22
	Services informatiques aux organisations	Lycée Pasteur Mont Roland	Dole	45	14%	6
	Support à l'action managériale	Lycée Notre Dame Des Anges	Belfort	45	17%	8
		Lycée Pasteur Mont Roland	Dole	45	11%	5